

DANS SUR AU BORD DE **L'EAU**

PROFITER DE LA RIVIÈRE TARN EN TOUTE SÉCURITÉ

**LA RIVIÈRE TARN EST LE SUPPORT DE
NOMBREUSES ACTIVITÉS,**



MAIS ELLE COMPORTE DES RISQUES !

Scannez le Qrcode et retrouvez la réglementation en vigueur concernant la pratique de vos activités aquatiques !



4 GESTES SIMPLES POUR VOTRE SÉCURITÉ



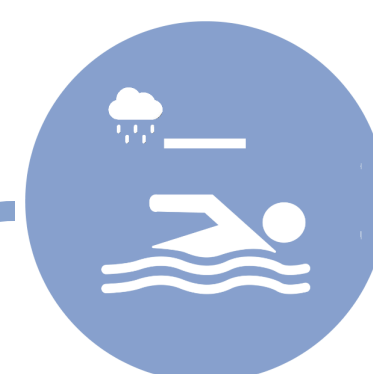
BAIGNADE
Privilégiez les zones surveillées.



SURVEILLANCE
Accompagnez vos enfants dans l'eau.



VIGILANCE
Le courant et le niveau de l'eau peuvent varier brusquement



APRÈS L'ORAGE
Évitez la baignade pendant 24h.

Il est strictement interdit de se baigner et de naviguer avec des engins de plage 100 m en amont (au dessus) et 50 m en aval (en dessous) des barrages. L'accès piétons à ces ouvrages est également interdit.